

Rapport de constat de l'état parasitaire dans les immeubles bâtis et non bâtis et sur les ouvrages

Numéro de dossier : 6542021C Château
Norme méthodologique employée : AFNOR NF P 03-200 – Mai 2016
Date du repérage : 12/07/2021
Heure d'arrivée : 09 h 00
Durée du repérage : 06 h 00

A. - Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département : **Morbihan**
Adresse : **Château de Guéanec**
Commune : **56500 PLUMELIN**

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :
Section cadastrale ZX, Parcelle numéro 55,
Château Lot numéro Non communiqué,

Documents fournis:

..... **Néant**
Désignation du (ou des) bâtiment(s) et périmètre de repérage :
..... **Habitation (maison individuelle)**
..... **Toutes parties accessibles sans démontage ni destruction**

Situation du bien en regard d'un arrêté préfectoral pris en application de l'article L 133-5 du CCH délimitant les zones contaminées ou susceptibles de l'être à court terme par les termites et L 133-8 du CCH délimitant les zones de présence d'un risque de mэрule :

..... **Néant**

B. - Désignation du client

Désignation du client :

Nom et prénom : **ERWAN FLATRESFRATRES c/**
Adresse : **Château de Guéanec 56500 PLUMELIN**

Si le client n'est pas le donneur d'ordre :

Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) :

Autre
Nom et prénom : **SELARL ABC HUISSIERS**
Adresse : **2 rue Abbé Laudrin**
56106 LORIENT CEDEX

C. - Désignation de l'opérateur de diagnostic

Identité de l'opérateur de diagnostic :



Nom et prénom :
Raison sociale et nom de l'entreprise : **ADIAG-IMMO**
Adresse : **83 rue des écoles, 56670 RIANTEC**
Numéro SIRET : **80496001100018**
Désignation de la compagnie d'assurance : ... **Allianz**
Numéro de police et date de validité : **544115261 / 30/09/2021**

**Conclusion : Il a été repéré des indices de présence d'agents de
dégradation biologique du bois.**

D. - Identification des parties d'immeubles ou de l'ouvrage visitées et résultat du constat (identification des éléments infestés ou ayant été infestés et de ceux qui ne le sont pas) ainsi que des agents de dégradation biologique :

Liste des pièces visitées

- | | |
|--|--|
| Sous-Sol - Couloir, | 1er étage - Dégagement strauss, |
| Sous-Sol - Cave 1, | 1er étage - Chambre strauss, |
| Sous-Sol - Cave 2, | 1er étage - Salle de bain strauss, |
| RdC - Hall, | 1er étage - Dégagement, |
| RdC - Salon, | 1er étage - Dégagement 2, |
| Salon musique, | 1er étage - Pièce a vivre, |
| RdC - Véranda, | 1er étage - Dégagement 3, |
| RdC - Cuisine, | 1er étage - Cuisine, |
| RdC - Placard Cuisine, | 1er étage - Salle de bain, |
| RdC - Couloir, | 1er étage - Tour, |
| RdC - Wc 1, | 2ème étage - Palier, |
| RdC - Wc 2, | 2ème étage - Chambre 1, |
| RdC - Séjour, | 2ème étage - Salle de bain, |
| RdC - Tour, | 2ème étage - Chambre 2, |
| 1er étage - Palier, | 2ème étage - Wc, |
| 1er étage - Dégagement mozart, | 2ème étage - Placard, |
| 1er étage - Placard mozart, | 2ème étage - Salle de bain 2, |
| 1er étage - Chambre mozart, | 2ème étage - Chambre 3, |
| 1er étage - Salle de bain mozart, | 2ème étage - Cuisine / Séjour, |
| 1er étage - Dégagements montevergli, | 2ème étage - Tour, |
| 1er étage - Chambre montevergli, | 2ème étage - Combles non habitables, |
| 1er étage - Salle de bain montevergli, | 2ème étage - Combles non habitables 2, |
| | Combles - Combles non habitables |

Parties d'immeubles bâties ou non bâties visitées	OUVRAGES parties d'ouvrages et éléments examinés	RESULTAT des constatations termites	RESULTAT constatations des insecte(s) à larves xylophages	RESULTAT constatations des champignons lignivores	Photo
			Sous-Sol		
Couloir	Plafond bois	-	-	Indice d'infestation de -- - Champignons lignivores ---, Champignon de pourriture cubique du type mэрule pleureuse (Serpula lacrymans)(humidité peu importante): présence de fructification (dégradation(s) importante(s))	
	Sol - Béton Mur - A, B, C, D - pierres Plafond - Bois Escalier - A - pierres	-	-	-	
Cave 1	Plafond bois	-	Indice d'infestation de -- -- Insectes à larves xylophages ----, Capricornes des maisons (Hylotrupes bajulus), Petites vrillettes (Anobium punctatum): dégradation du bois, présence de trous de sortie, présence de vermoulure	Indice d'infestation de -- - Champignons lignivores ---, Champignon de pourriture cubique du type mэрule pleureuse (Serpula lacrymans)(humidité peu importante): présence de mycélium (élément(s) fortement dégradé(s))	
	Sol - Béton Mur - A, B, C, D - pierres Plafond - Bois Fenêtre 1 - C - Bois Fenêtre 2 - D - Bois Porte - A - Métal et Peinture	-	-	-	

Parties d'immeubles bâties ou non bâties visitées	OUVRAGES parties d'ouvrages et éléments examinés	RESULTAT des constatations termites	RESULTAT constatations des insecte(s) à larves xylophages	RESULTAT constatations des champignons lignivores	Photo
Cave 2	Plafond bois	-	Indice d'infestation de -- -- Insectes à larves xylophages ----, Capricornes des maisons (Hyloterpes bajulus), Petites vrillettes (Anobium punctatum): dégradation du bois, présence de trous de sortie, présence de vermoulure	Indice d'infestation de -- - Champignons lignivores ---, Champignon de pourriture cubique du type méréule pleureuse (Serpula lacrymans)(humidité peu importante): dégradation du bois, présence de mycélium (élément(s) faiblement dégradé(s))	
	Sol - Béton Mur - A, B, C, D - pierres Plafond - Bois Fenêtre - B - Bois Porte - C - Bois et Peinture	-	-	-	-
RdC					
Hall	Soubassement bois	-	-	Indice d'infestation de Champignon de pourriture cubique du type méréule pleureuse (Serpula lacrymans)(humidité peu importante): présence de spore, présence de mycélium	
	Sol - Carrelage Mur - A, B, C, D - Plâtre et Peinture Mur avec alège - A, B, C, D - Bois et vernis Plafond - Plâtre et toile de verre peinte Plinthes - Bois et vernis Porte 1 - A - Bois et Vernis Porte 2 - B - Bois et Vernis Porte 3 - B - Bois et Peinture Porte 4 - C - Bois et Vernis Porte 5 - D - Bois et Vernis Escalier - B - Bois et Vernis	-	-	-	-
Salon	Plancher et murs	-	-	Indice d'infestation de -- - Champignons lignivores ---, Champignon de pourriture cubique du type méréule pleureuse (Serpula lacrymans)(humidité peu importante): dégradation du bois, présence de filaments (ou hyphes) (dégradation(s) importante(s))	
	Sol - parquet bois Plafond - Plâtre et Peinture Plinthes - Bois et vernis Fenêtre 1 - C - PVC Fenêtre 2 - D - PVC Porte - A - Bois et Vernis Garde-corps - B, C - Métal et Peinture	-	-	-	-

Parties d'immeubles bâties ou non bâties visitées	OUVRAGES parties d'ouvrages et éléments examinés	RESULTAT des constatations termites	RESULTAT constatations des insecte(s) à larves xylophages	RESULTAT constatations des champignons lignivores	Photo
Salon musique	Plafond	-	-	Indice d'infestation de -- - Champignons lignivores ---, Champignon de pourriture cubique du type mérérule pleureuse (Serpula lacrymans)(humidité peu importante): présence de fructification, présence de spore (dégradation(s) importante(s))	
	Sol - parquet bois Mur - A, B, C, D - Bois et tissu tendu Mur avec allège - A, B, C, D - Bois et vernis Plafond - Plâtre et Peinture Plinthes - Bois et vernis Fenêtre 1 - C - PVC Fenêtre 2 - D - PVC Porte 1 - A - Bois et Vernis Porte 2 - C - Bois et Peinture Porte 3 - D - Bois et Peinture Garde-corps - B, C - Métal et Peinture	-	-	-	
Véranda	Habillage linteau	-	Indice d'infestation de -- -- Insectes à larves xylophages ----, Grosses vrillettes (Xestobium rufivillosum), Petites vrillettes (Anobium punctatum): dégradation du bois, présence de trous de sortie	Indice d'infestation de -- - Champignons lignicoles ---, Champignon de pourriture fibreuse: dégradation du bois	
	Sol - Carrelage Mur - A, B, C, D, E, F, G - Plâtre et Peinture Plafond - lambris bois Plinthes - Bois et Peinture Fenêtre 1 - C - Bois et Vernis Fenêtre 2 - D - Bois et Vernis Fenêtre 3 - E - Bois et Vernis Porte 1 - A - Bois et Peinture Porte 2 - A - Bois et Peinture Porte 3 - E - Bois et Peinture Porte 4 - G - Bois et Peinture	-	-	-	
Cuisine	Sol - Carrelage Mur - A, B, C, D, E, F - Plâtre et peinture et faïence Plafond - Plâtre et Peinture Porte 1 - A - Bois et Vernis Porte 2 - C - Bois et Peinture Porte 3 - E - Bois et Peinture Porte 4 - F - Bois et Peinture	-	-	-	

Parties d'immeubles bâties ou non bâties visitées	OUVRAGES parties d'ouvrages et éléments examinés	RESULTAT des constatations termites	RESULTAT constatations des insecte(s) à larves xylophages	RESULTAT constatations des champignons lignivores	Photo
Placard Cuisine	Sol - Carrelage Mur - A, B, C, D, E, F - Plâtre et peinture et faïence Plafond - Plâtre et Peinture Porte - A - Bois et Peinture	-	-	-	
Couloir	Sol - Béton et revêtement plastique (lino) Mur - A, B, C, D - Plâtre et faïence Plafond - Verre Porte 1 - A - Bois et Peinture Porte 2 - B - Bois et Peinture Porte 3 - C - Bois et Peinture Porte 4 - D - Bois et Peinture	-	-	-	
Wc 1	Sol - Béton et revêtement plastique (lino) Mur - A, B, C, D - Plâtre et peinture et faïence Plafond - Plâtre et Peinture Fenêtre - C - Bois et Peinture Porte - A - Bois et Peinture	-	-	-	
Wc 2	Sol - Béton et revêtement plastique (lino) Mur - A, B, C, D - Plâtre et peinture et faïence Plafond - Plâtre et Peinture Fenêtre - D - Bois et Peinture Porte - A - Bois et Peinture	-	-	-	
Séjour	Sol - tomettes Mur - A, B, C, D - Plâtre et Peinture Plafond - Plâtre et Peinture Plinthes - Bois et vernis Fenêtre 1 - D - Bois et Peinture Fenêtre 2 - D - Bois et Peinture Fenêtre 3 - D - Bois et Peinture Porte 1 - A - Bois et Vernis Porte 2 - B - Bois et Vernis Porte 3 - C - Bois et Vernis Cheminée - C - pierres	-	-	-	
Tour	Sol - Carrelage Mur - Ciment et Peinture Plafond - Plâtre et Peinture Plinthes - ciment et Peinture Fenêtre - PVC et Peinture Porte - A - Bois et Vernis	-	-	-	

Parties d'immeubles bâties ou non bâties visitées	OUVRAGES parties d'ouvrages et éléments examinés	RESULTAT des constatations termites	RESULTAT constatations des insecte(s) à larves xylophages	RESULTAT constatations des champignons lignivores	Photo
1er étage					
Palier	Sol - bois et Moquette collée Mur - A, B, C, D - Plâtre et Tapisserie Plafond - Plâtre et Peinture Plinthes - Bois et vernis Porte 1 - A - Bois et Vernis Porte 2 - B - Bois et Vernis Porte 3 - C - Bois et Vernis Escalier - A - Bois et Vernis	-	-	-	
Dégagement mozart	Sol - bois et Moquette collée Mur - A, B, C, D - Plâtre et toile de verre peinte Plafond - Plâtre et toile de verre peinte Plinthes - Bois et Peinture Porte 1 - A - Bois et Vernis Porte 2 - B - Bois et Peinture Porte 3 - C - Bois et Peinture	-	-	-	
Placard mozart	Sol - bois et Moquette collée Mur - A, B, C, D - Plâtre et Peinture Plafond - Plâtre et Peinture Plinthes - Bois et Peinture Fenêtre - A - Bois et Peinture Porte 1 - B - Bois et Peinture	-	-	-	
Chambre mozart	Plancher bois	-	-	Indice d'infestation de -- - Champignons lignivores ---, Champignon de pourriture cubique du type méréule pleureuse (Serpula lacrymans)(humidité peu importante): dégradation du bois, présence de mycélium	
	Sol - parquet bois Mur - A, B, C, D - Plâtre et Tapisserie Plafond - Plâtre et Peinture Plinthes - Bois et Peinture Fenêtre 1 - B - PVC et Peinture Fenêtre 2 - C - PVC et Peinture Porte 1 - A - Bois et Peinture Porte 2 - D - Bois et Peinture Garde-corps - B, C - Métal et Peinture	-	-	-	

Parties d'immeubles bâties ou non bâties visitées	OUVRAGES parties d'ouvrages et éléments examinés	RESULTAT des constatations termites	RESULTAT constatations des insecte(s) à larves xylophages	RESULTAT constatations des champignons lignivores	Photo
Salle de bain mozart	Sol - Carrelage Mur - A, B, C, D - Plâtre et faïence Plafond - Plâtre et toile de verre peinte Fenêtre - B - Bois et Peinture Porte - A - Bois et Peinture Garde-corps - B - Métal et peinture	-	-	-	
Dégagement montevergli	Sol - bois et Moquette collée Mur - A, B, C, D - Plâtre et Peinture Plafond - Plâtre et toile de verre peinte Plinthes - Bois et Peinture Porte 1 - A - Bois et Vernis Porte 2 - C - Bois et Peinture Porte 3 - D - Bois et Peinture	-	-	-	
Chambre montevergli	Plinthes bois	-	-	Indice d'infestation de -- - Champignons lignivores ---, Champignon de pourriture cubique du type mérérule pleureuse (Serpula lacrymans)(humidité peu importante): dégradation du bois, présence de filaments (ou hyphes)	
	Plancher bois	-	-	Indice d'infestation de -- - Champignons lignivores ---: dégradation du bois, présence de pourriture molle	
	Mur - A, B, C, D - Plâtre et Peinture Mur avec alège - A, B, C, D - Plâtre et Tapisserie Plafond - Plâtre et toile de verre peinte Plinthes - Bois et Peinture Fenêtre 1 - B - PVC Fenêtre 2 - C - PVC Fenêtre 3 - D - PVC Porte - A - Bois et Peinture Moulure - A, B, C, D - bois et peinture	-	-	-	
Salle de bain montevergli	Plancher	-	Indice d'infestation de -- -- Insectes à larves xylophages ----	Indice d'infestation de -- - Champignons lignivores ---, Champignon de pourriture cubique du type mérérule pleureuse (Serpula lacrymans)(humidité peu importante): dégradation du bois, présence de mycélium	

Parties d'immeubles bâties ou non bâties visitées	OUVRAGES parties d'ouvrages et éléments examinés	RESULTAT des constatations termites	RESULTAT constatations des insecte(s) à larves xylophages	RESULTAT constatations des champignons lignivores	Photo
	Sol - parquet bois Mur - A, B, C, D - Plâtre et papier peint et faïence Plafond - Plâtre et Peinture Plinthes - Bois et Peinture Fenêtre - C - Bois et Peinture Porte - A - Bois et Peinture Garde-corps - C - Métal et peinture	-	-	-	
Dégagement strauss	Sol - parquet bois et Moquette collée Mur - A, B, C, D - Plâtre et Peinture Plafond - Plâtre et Peinture Plinthes - Bois et Peinture Porte 1 - A - Bois et Vernis Porte 2 - B - Bois et Vernis Porte 3 - C - Bois et Vernis Porte 4 - D - Bois et Vernis Moulure - A, B, C, D - bois et peinture	-	-	-	
Chambre strauss	Sol - parquet bois et Moquette collée Mur - A, B, C, D - Plâtre et Tapiserie Plafond - Plâtre et Peinture Plinthes - Bois et Peinture Fenêtre - C - Bois et Peinture Porte - A - Bois et Vernis	-	-	-	
Salle de bain strauss	Sol - Carrelage Mur - A, B, C, D - Plâtre et faïence Plafond - Plâtre et Peinture Fenêtre - C - Bois et Peinture Porte - A - Bois et Vernis	-	-	-	
Dégagement	Sol - bois et Moquette collée Mur - A, B, C, D - Plâtre et Peinture Plafond - Plâtre et Peinture Plinthes - Bois et Peinture Porte 1 - A - Bois et Peinture Porte 2 - B - Bois et Peinture Porte 3 - C - Bois et Peinture Moulure - A, B, C, D - bois et peinture	-	-	-	

Parties d'immeubles bâties ou non bâties visitées	OUVRAGES parties d'ouvrages et éléments examinés	RESULTAT des constatations termites	RESULTAT constatations des insecte(s) à larves xylophages	RESULTAT constatations des champignons lignivores	Photo
Dégagement 2	Sol - bois et Moquette collée Mur - A, B, C, D - Plâtre et Tapiserie Plafond - Plâtre et Peinture Plinthes - Carrelage Fenêtre - C - Bois et Peinture Porte 1 - A - Bois et Peinture Porte 2 - A - Bois et Peinture Volet - C - Bois et Peinture	-	-	-	
Pièce a vivre	Blochets	-	-	Indice d'infestation de Champignon de pourriture cubique du type méréule pleureuse (Serpula lacrymans)(humidité peu importante): dégradation du bois (dégradation(s) importante(s))	
	Sol - parquet bois Mur - A, B, C, D - Plâtre et Peinture Plafond - Plâtre et toile de verre peinte Plinthes - Bois et vernis Fenêtre - C - Bois et Peinture Porte 1 - A - Bois et Peinture Porte 2 - B - Bois et Peinture Volet - C - Bois et Peinture	-	-	-	
Dégagement 3	Mur - A, B, C, D - Plâtre et Peinture Plafond - Plâtre et toile de verre peinte Plinthes - Bois et vernis Porte 1 - Bois et Vernis Porte 2 - B - Bois et Peinture Porte 3 - D - Bois et Peinture	-	-	-	
Cuisine	Sol - parquet bois Mur - A, B, C, D - Plâtre et Peinture Plafond - Plâtre et Peinture Plinthes - Bois et Peinture Fenêtre - C - Bois et Vernis Porte - A - Bois et Peinture Volet - C - Bois et Peinture	-	-	-	
Salle de bain	Moulure embrasure	-	Indice d'infestation de -- -- Insectes à larves xylophages ----: présence de vermoulure	-	

Parties d'immeubles bâties ou non bâties visitées	OUVRAGES parties d'ouvrages et éléments examinés	RESULTAT des constatations termites	RESULTAT constatations des insecte(s) à larves xylophages	RESULTAT constatations des champignons lignivores	Photo
	Sol - parquet flottant Mur - A, B, C, D - Plâtre et Peinture Plafond - Plâtre et Peinture Fenêtre - C - Bois et Vernis Porte - A - Bois et Peinture Volet - C - Bois et Peinture	-	-	-	
Tour	Sol - parquet bois Mur - A, B, C, D - Ciment et Peinture Plafond - Plâtre et Peinture Plinthes - Bois et Peinture Fenêtre - D - Bois et Peinture Porte - A - Bois et Peinture Volet - D - Bois et Peinture	-	-	-	
2ème étage					
Palier	Sol - parquet bois Mur - A, B, C, D, E, F - Plâtre et Peinture Plafond - Plâtre et toile de verre peinte Plinthes - Bois et Peinture Porte 1 - A - Bois et Vernis Porte 2 - B - Bois et Peinture Porte 3 - C - Bois et Peinture Porte 4 - D - Bois et Peinture Porte 5 - E - Bois et Peinture				
Chambre 1	structure de charpente et plinthes	-	Indice d'infestation de -- -- Insectes à larves xylophages ----, Capricornes des maisons (Hylotrupes bajulus), Petites vrillettes (Anobium punctatum): dégradation du bois, présence de trous de sortie	Indice d'infestation de -- - Champignons lignivores ---, Champignon de pourriture cubique du type méréule pleureuse (Serpula lacrymans)(humidité peu importante): dégradation du bois, présence de filaments (ou hyphes)	
	Sol - bois et Moquette collée Mur - A, B, C, D, E, F - Plâtre et Tapisserie Plafond - Plâtre et Peinture Plinthes - Bois et Peinture Fenêtre - C - Bois et Peinture Porte - A - Bois et Peinture Radiateur - D - Métal et Peinture	-	-	-	

Parties d'immeubles bâties ou non bâties visitées	OUVRAGES parties d'ouvrages et éléments examinés	RESULTAT des constatations termites	RESULTAT constatations des insecte(s) à larves xylophages	RESULTAT constatations des champignons lignivores	Photo
Salle de bain	structure charpente et plafond	-	Indice d'infestation de -- -- Insectes à larves xylophages ----, Capricornes des maisons (Hylotrupes bajulus), Grosses vrillettes (Xestobium rufovillosum), Petites vrillettes (Anobium punctatum): dégradation du bois, présence de trous de sortie	Indice d'infestation de -- - Champignons lignivores ---, Champignon de pourriture cubique du type mérule pleureuse (Serpula lacrymans)(humidité peu importante): dégradation du bois, présence de filaments (ou hyphes)	
	Sol - parquet bois Mur - A, B, C, D - Plâtre et Peinture Plafond - Plâtre et Peinture Plinthes - Bois et Peinture Fenêtre - C - Bois et Peinture Porte - A - Bois et Peinture Volet - D - Bois et Peinture Radiateur - C - Métal et Peinture	-	-	-	
Chambre 2	structure de charpente et plancher	-	Indice d'infestation de -- -- Insectes à larves xylophages ----, Capricornes des maisons (Hylotrupes bajulus), Petites vrillettes (Anobium punctatum): décoloration du bois, présence de trous de sortie	Indice d'infestation de -- - Champignons lignivores ---, Champignon de pourriture cubique du type mérule pleureuse (Serpula lacrymans)(humidité peu importante): dégradation du bois, présence de fructification, présence de mycélium (dégradation(s) importante(s))	
	Sol - parquet bois Mur - A, B, C, D - Plâtre et Peinture Plafond - Plâtre et toile de verre peinte Plinthes - Bois et Peinture Fenêtre - B - Bois et Peinture Porte - A - Bois et Peinture Volet - D - Bois et Peinture Radiateur - B - Métal et Peinture	-	-	-	
Wc	Sol - bois et revêtement plastique (lino) Mur - A, B, C, D - Plâtre et Peinture Plafond - Plâtre et Peinture Plinthes - Bois et Peinture Fenêtre - C - Métal et Peinture Porte - A - Bois et Peinture	-	-	-	

Parties d'immeubles bâties ou non bâties visitées	OUVRAGES parties d'ouvrages et éléments examinés	RESULTAT des constatations termites	RESULTAT constatations des insecte(s) à larves xylophages	RESULTAT constatations des champignons lignivores	Photo
Placard	Sol - bois et revêtement plastique (lino) Mur - A, B, C, D - Plâtre et Peinture Plafond - Plâtre et Peinture Plinthes - Bois et Peinture Fenêtre - C - Métal et Peinture Porte - A - Bois et Peinture	-	-	-	
Salle de bain 2	Sol - bois et revêtement plastique (lino) Mur - A, B, C, D - Plâtre et peinture et faïence Plafond - Plâtre et Peinture Fenêtre - C - Métal et Peinture Porte - A - Bois et Peinture	-	-	-	
Chambre 3	structure de charpente et plancher et plinthes	-	-	Indice d'infestation de -- - Champignons lignivores ---, Champignon de pourriture cubique du type méréule pleureuse (Serpula lacrymans)(humidité peu importante): dégradation du bois	
Cuisine / Séjour	Sol - parquet bois Mur - A, B, C, D - Plâtre et Peinture Plafond - Plâtre et Peinture Plinthes - Bois et Peinture Fenêtre 1 - A - Bois et Peinture Fenêtre 2 - C - Bois et Peinture Fenêtre 3 - C - Bois et Peinture Porte - A - Bois et Peinture	-	-	-	
	structure de charpente	-	Indice d'infestation de -- -- Insectes à larves xylophages ---, Capricornes du chêne (Hesperophanes cinereus), Petites vrillettes (Anobium punctatum): dégradation du bois, présence de trous de sortie	Indice d'infestation de -- - Champignons lignivores ---, Champignon de pourriture cubique du type méréule pleureuse (Serpula lacrymans)(humidité peu importante): dégradation du bois	
	Sol - parquet bois Mur - A, B, C, D, E, F - Plâtre et Peinture Plafond - Plâtre et Peinture Plinthes - Bois et Peinture Fenêtre 1 - C - Bois et Peinture Fenêtre 2 - D - Bois et Peinture Fenêtre 3 - D - Bois et Peinture	-	-	-	

Parties d'immeubles bâties ou non bâties visitées	OUVRAGES parties d'ouvrages et éléments examinés	RESULTAT des constatations termites	RESULTAT constatations des insecte(s) à larves xylophages	RESULTAT constatations des champignons lignivores	Photo
Tour	Sol - parquet bois et peinture Mur - A, B, C, D - Plâtre et Peinture Plafond - Plâtre et toile de verre peinte Plinthes - Bois et Peinture Fenêtre 1 - A - Bois et Peinture Porte - A - Bois et Peinture Fenêtre 3 - B - PVC Fenêtre 2 - C - Bois et Peinture	-	-	-	
Combles non habitables	Charpente	-	Indice d'infestation de -- -- Insectes à larves xylophages ----, Capricornes des maisons (Hylotrupes bajulus), Petites vrillettes (Anobium punctatum): dégradation du bois, présence de trous de sortie, présence de vermoulure	-	
	Sol - bois Mur - pierres Plafond - Bois	-	-	-	
Combles non habitables 2	Plancher bois	-	Indice d'infestation de -- -- Insectes à larves xylophages ----, Capricornes des maisons (Hylotrupes bajulus), Petites vrillettes (Anobium punctatum): présence de trous de sortie, présence de vermoulure	Indice d'infestation de -- - Champignons lignivores ---, Champignon de pourriture cubique du type mērule pleureuse (Serpula lacrymans)(humidité peu importante): dégradation du bois (dégradation(s) importante(s))	
	Sol - bois Mur - pierres Plafond - bois	-	-	-	
Combles					
Combles non habitables	Sol - bois Mur - pierres Plafond - bois	-	-	-	
	Charpente d'origine et plancher	-	Indice d'infestation de -- -- Insectes à larves xylophages ----, Capricornes des maisons (Hylotrupes bajulus), Petites vrillettes (Anobium punctatum): dégradation du bois, présence de trous de sortie, présence de vermoulure	-	

« - » : absence d'indice d'infestation par un agent de dégradation biologique du bois

Nota : Le présent constat n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité au constat de présence ou d'absence d'agents de dégradation biologique du bois.

E. - Identification des parties d'immeubles n'ayant pu être visitées et justification :

Néant

F. - Identification des ouvrages, parties d'ouvrages et éléments qui n'ont pas été examinés et justification :

Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Motif
Néant	-	

Nota : notre cabinet s'engage à retourner sur les lieux afin de compléter le constat aux parties d'immeubles non visités, dès lors que les dispositions permettant un contrôle des zones concernées auront été prises par le propriétaire ou son mandataire.

G. - Constatations diverses :

Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Observations et constatations diverses
Général	-	Les zones situées derrière les doublages des murs et plafonds n'ont pas été visitées par défaut d'accès Présence de spore de champignons lignivores sur le sol de l'ensemble des plancher du bâtiment
Sous-Sol - Couloir	Sol - Béton Mur - A, B, C, D - pierres Plafond - Bois Escalier - A - pierres	Présence de salpêtres sur les murs
Sous-Sol - Cave 1	Sol - Béton Mur - A, B, C, D - pierres Plafond - Bois Fenêtre 1 - C - Bois Fenêtre 2 - D - Bois Porte - A - Métal et Peinture	Présence de salpêtres sur les murs
Sous-Sol - Cave 2	Sol - Béton Mur - A, B, C, D - pierres Plafond - Bois Fenêtre - B - Bois Porte - C - Bois et Peinture	Présence de salpêtres sur les murs
RdC - Véranda	Sol - Carrelage Mur - A, B, C, D, E, F, G - Plâtre et Peinture Plafond - lambris bois Plinthes - Bois et Peinture Fenêtre 1 - C - Bois et Vernis Fenêtre 2 - D - Bois et Vernis Fenêtre 3 - E - Bois et Vernis Porte 1 - A - Bois et Peinture Porte 2 - A - Bois et Peinture Porte 3 - E - Bois et Peinture Porte 4 - G - Bois et Peinture	Présence de moisissures sur les murs, Présence de salpêtres sur les murs, Présence d'une fuite d'eau
RdC - Cuisine	Sol - Carrelage Mur - A, B, C, D, E, F - Plâtre et peinture et faïence Plafond - Plâtre et Peinture Porte 1 - A - Bois et Vernis Porte 2 - C - Bois et Peinture Porte 3 - E - Bois et Peinture Porte 4 - F - Bois et Peinture	Présence de moisissures sur les plafonds

RdC - Wc 2	Sol - Béton et revêtement plastique (lino) Mur - A, B, C, D - Plâtre et peinture et faïence Plafond - Plâtre et Peinture Fenêtre - D - Bois et Peinture Porte - A - Bois et Peinture	Présence de moisissures sur les plafonds, Présence d'une fuite d'eau
RdC - Séjour	Sol - tomettes Mur - A, B, C, D - Plâtre et Peinture Plafond - Plâtre et Peinture Plinthes - Bois et vernis Fenêtre 1 - D - Bois et Peinture Fenêtre 2 - D - Bois et Peinture Fenêtre 3 - D - Bois et Peinture Porte 1 - A - Bois et Vernis Porte 2 - B - Bois et Vernis Porte 3 - C - Bois et Vernis Cheminée - C - pierres	Présence de moisissures sur les plafonds
1er étage - Palier	Sol - bois et Moquette collée Mur - A, B, C, D - Plâtre et Tapisserie Plafond - Plâtre et Peinture Plinthes - Bois et vernis Porte 1 - A - Bois et Vernis Porte 2 - B - Bois et Vernis Porte 3 - C - Bois et Vernis Escalier - A - Bois et Vernis	Affaissement du plancher
1er étage - Salle de bain mozart	Sol - Carrelage Mur - A, B, C, D - Plâtre et faïence Plafond - Plâtre et toile de verre peinte Fenêtre - B - Bois et Peinture Porte - A - Bois et Peinture Garde-corps - B - Métal et peinture	Présence de moisissures sur les plafonds
1er étage - Chambre montevergli	Mur - A, B, C, D - Plâtre et Peinture Mur avec allège - A, B, C, D - Plâtre et Tapisserie Plafond - Plâtre et toile de verre peinte Plinthes - Bois et Peinture Fenêtre 1 - B - PVC Fenêtre 2 - C - PVC Fenêtre 3 - D - PVC Porte - A - Bois et Peinture Moulure - A, B, C, D - bois et peinture	Présence de moisissures sur les plafonds, affaissement du plancher, infiltration sue l'allège de la fenêtre ouest
1er étage - Chambre strauss	Sol - parquet bois et Moquette collée Mur - A, B, C, D - Plâtre et Tapisserie Plafond - Plâtre et Peinture Plinthes - Bois et Peinture Fenêtre - C - Bois et Peinture Porte - A - Bois et Vernis	Présence de moisissures sur les plafonds
1er étage - Salle de bain strauss	Sol - Carrelage Mur - A, B, C, D - Plâtre et faïence Plafond - Plâtre et Peinture Fenêtre - C - Bois et Peinture Porte - A - Bois et Vernis	Présence de moisissures sur les plafonds? infiltration d'eau sous le linteau

1er étage - Pièce a vivre	Sol - parquet bois Mur - A, B, C, D - Plâtre et Peinture Plafond - Plâtre et toile de verre peinte Plinthes - Bois et vernis Fenêtre - C - Bois et Peinture Porte 1 - A - Bois et Peinture Porte 2 - B - Bois et Peinture Volet - C - Bois et Peinture	Présence de moisissures sur les plafonds, infiltration d'eau
1er étage - Dégagement 3	Mur - A, B, C, D - Plâtre et Peinture Plafond - Plâtre et toile de verre peinte Plinthes - Bois et vernis Porte 1 - Bois et Vernis Porte 2 - B - Bois et Peinture Porte 3 - D - Bois et Peinture	Présence de moisissures sur les plafonds
1er étage - Cuisine	Sol - parquet bois Mur - A, B, C, D - Plâtre et Peinture Plafond - Plâtre et Peinture Plinthes - Bois et Peinture Fenêtre - C - Bois et Vernis Porte - A - Bois et Peinture Volet - C - Bois et Peinture	Présence de moisissures sur les plafonds
1er étage - Salle de bain	Sol - parquet flottant Mur - A, B, C, D - Plâtre et Peinture Plafond - Plâtre et Peinture Fenêtre - C - Bois et Vernis Porte - A - Bois et Peinture Volet - C - Bois et Peinture	Présence de moisissures sur les plafonds, Présence d'une fuite d'eau
2ème étage - Palier	Sol - parquet bois Mur - A, B, C, D, E, F - Plâtre et Peinture Plafond - Plâtre et toile de verre peinte Plinthes - Bois et Peinture Porte 1 - A - Bois et Vernis Porte 2 - B - Bois et Peinture Porte 3 - C - Bois et Peinture Porte 4 - D - Bois et Peinture Porte 5 - E - Bois et Peinture	Présence de moisissures sur les plafonds
2ème étage - Salle de bain	Sol - parquet bois Mur - A, B, C, D - Plâtre et Peinture Plafond - Plâtre et Peinture Plinthes - Bois et Peinture Fenêtre - C - Bois et Peinture Porte - A - Bois et Peinture Volet - D - Bois et Peinture Radiateur - C - Métal et Peinture	Présence de moisissures sur les plafonds, Présence d'une fuite d'eau

2ème étage - Chambre 2	Sol - parquet bois Mur - A, B, C, D - Plâtre et Peinture Plafond - Plâtre et toile de verre peinte Plinthes - Bois et Peinture Fenêtre - B - Bois et Peinture Porte - A - Bois et Peinture Volet - D - Bois et Peinture Radiateur - B - Métal et Peinture	Présence de moisissures sur les plafonds, Présence d'une fuite d'eau
2ème étage - Chambre 3	Sol - parquet bois Mur - A, B, C, D - Plâtre et Peinture Plafond - Plâtre et Peinture Plinthes - Bois et Peinture Fenêtre 1 - A - Bois et Peinture Fenêtre 2 - C - Bois et Peinture Fenêtre 3 - C - Bois et Peinture Porte - A - Bois et Peinture	Présence de moisissures sur les plafonds
2ème étage - Cuisine / Séjour	structure de charpente	Présence d'une fuite d'eau
	Sol - parquet bois Mur - A, B, C, D, E, F - Plâtre et Peinture Plafond - Plâtre et Peinture Plinthes - Bois et Peinture Fenêtre 1 - C - Bois et Peinture Fenêtre 2 - D - Bois et Peinture Fenêtre 3 - D - Bois et Peinture	Présence de moisissures sur les plafonds, Présence d'une fuite d'eau

H. - Moyens d'investigation utilisés :

La mission et son rapport sont exécutés conformément à la norme AFNOR NF P 03-200 – Mai 2016.

L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux

Sondage manuel systématique à l'aide d'un poinçon.

Utilisation d'un ciseau à bois en cas de constatation de dégradations.

À l'extérieur une hachette est utilisée pour sonder le bois mort.

Pour chacun des éléments inspectés, le type d'outil utilisé est précisé

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :

Néant

Informations communiquées à l'opérateur par le donneur d'ordre, concernant des traitements antérieurs ou une présence de termites dans le bâtiment :

Néant

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :

Maître TALMONT

Commentaires (Ecart par rapport à la norme, ...) :

Néant

I. - Conclusions :

Conclusion relative à la présence de termites :

Il n'a pas été repéré d'indice d'infestation de termites.

Nota 1 : Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L.133-4 et R. 133-3 du code de la construction et de l'habitation. Pour faciliter cette déclaration, un modèle de déclaration peut vous être fourni sur demande.

Conclusion relative à la présence d'autres agents de dégradation du bois :

Il a été repéré des indices de présence d'autres agents de dégradation biologique du bois.

Nota 2 : Dans le cas de la présence de mэрule, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue à l'article L 133-7 du code de la construction et de l'habitation. Pour faciliter cette déclaration, un modèle de déclaration peut vous être fourni sur demande.

Récapitulatif des agents de dégradation observés :

Termites :

Agents de dégradation	Traces observées	Localisation
Néant	-	-

Parasites :

Agents de dégradation	Traces observées	Localisation
---- Insectes à larves xylophages - ---, Capricornes des maisons (Hylotrupes bajulus), Petites vrillettes (Anobium punctatum)	dégradation du bois, présence de trous de sortie, présence de vermoulure	Sous-Sol - Cave 1
	dégradation du bois, présence de trous de sortie, présence de vermoulure	Sous-Sol - Cave 2
---- Insectes à larves xylophages - ---, Grosses vrillettes (Xestobium rufovillosum), Petites vrillettes (Anobium punctatum)	dégradation du bois, présence de trous de sortie	RdC - Véranda
---- Insectes à larves xylophages - ---	Néant	1er étage - Salle de bain montevergli
	présence de vermoulure	1er étage - Salle de bain
---- Insectes à larves xylophages - ---, Capricornes des maisons (Hylotrupes bajulus), Petites vrillettes (Anobium punctatum)	dégradation du bois, présence de trous de sortie	2ème étage - Chambre 1
---- Insectes à larves xylophages - ---, Capricornes des maisons (Hylotrupes bajulus), Grosses vrillettes (Xestobium rufovillosum), Petites vrillettes (Anobium punctatum)	dégradation du bois, présence de trous de sortie	2ème étage - Salle de bain
---- Insectes à larves xylophages - ---, Capricornes des maisons (Hylotrupes bajulus), Petites vrillettes (Anobium punctatum)	décoloration du bois, présence de trous de sortie	2ème étage - Chambre 2
---- Insectes à larves xylophages - ---, Capricornes du chène (Hesperophanes cinereus), Petites vrillettes (Anobium punctatum)	dégradation du bois, présence de trous de sortie	2ème étage - Cuisine / Séjour
---- Insectes à larves xylophages - ---, Capricornes des maisons (Hylotrupes bajulus), Petites vrillettes (Anobium punctatum)	dégradation du bois, présence de trous de sortie, présence de vermoulure	2ème étage - Combles non habitables
	présence de trous de sortie, présence de vermoulure	2ème étage - Combles non habitables 2
	dégradation du bois, présence de trous de sortie, présence de vermoulure	Combles - Combles non habitables

Champignons :

Agents de dégradation	Traces observées	Localisation
--- Champignons lignivores ---, Champignon de pourriture cubique du type mэрule pleureuse (Serpula lacrymans)(humidité peu importante)	présence de fructification (dégradation(s) importante(s))	Sous-Sol - Couloir
	présence de mycélium (élément(s) fortement dégradé(s))	Sous-Sol - Cave 1

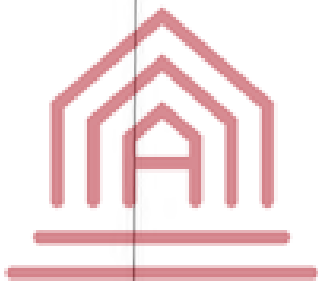
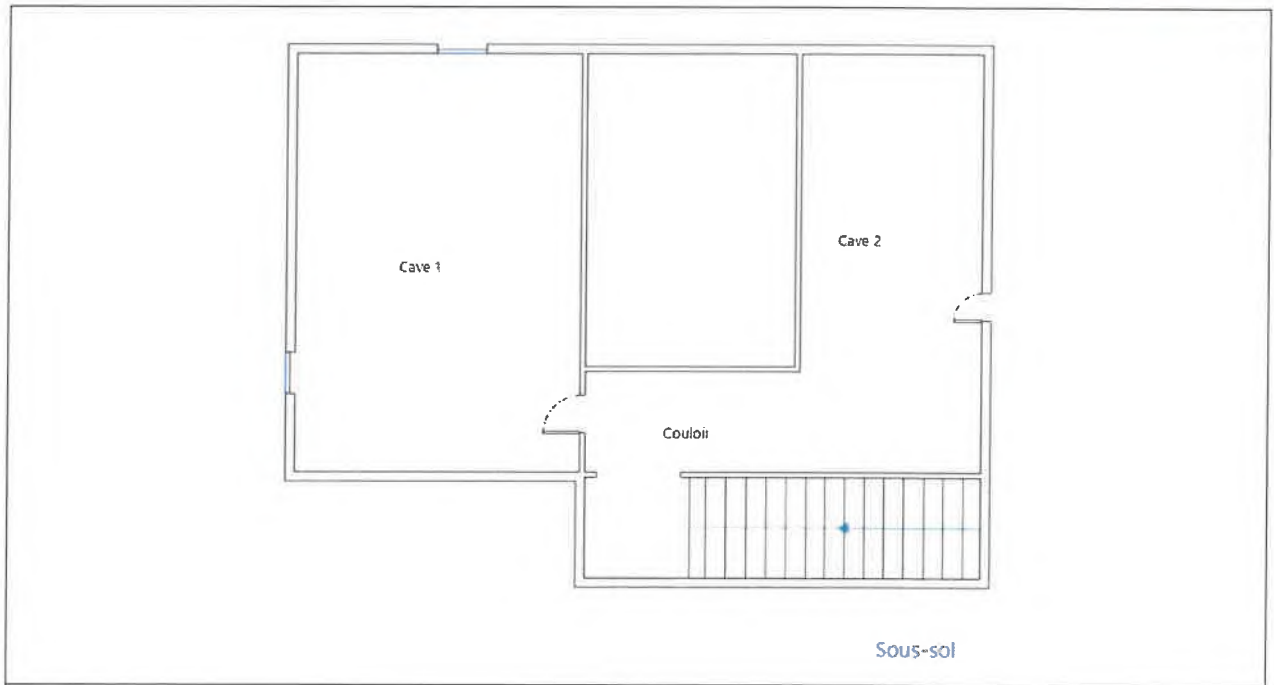
	dégradation du bois, présence de mycélium (élément(s) faiblement dégradé(s))	Sous-Sol - Cave 2
Champignon de pourriture cubique du type mэрule pleureuse (Serpula lacrymans)(humidité peu importante)	présence de spore, présence de mycélium	RdC - Hall
--- Champignons lignivores ---, Champignon de pourriture cubique du type mэрule pleureuse (Serpula lacrymans)(humidité peu importante)	dégradation du bois, présence de filaments (ou hyphes) (dégradation(s) importante(s))	RdC - Salon
	présence de fructification, présence de spore (dégradation(s) importante(s))	Salon musique
--- Champignons lignicoles ---, Champignon de pourriture fibreuse	dégradation du bois	RdC - Véranda
--- Champignons lignivores ---, Champignon de pourriture cubique du type mэрule pleureuse (Serpula lacrymans)(humidité peu importante)	dégradation du bois, présence de mycélium	1er étage - Chambre mozart
	dégradation du bois, présence de filaments (ou hyphes)	1er étage - Chambre montevergli
--- Champignons lignivores ---	dégradation du bois, présence de pourriture molle	1er étage - Chambre montevergli
--- Champignons lignivores ---, Champignon de pourriture cubique du type mэрule pleureuse (Serpula lacrymans)(humidité peu importante)	dégradation du bois, présence de mycélium	1er étage - Salle de bain montevergli
Champignon de pourriture cubique du type mэрule pleureuse (Serpula lacrymans)(humidité peu importante)	dégradation du bois (dégradation(s) importante(s))	1er étage - Pièce a vivre
--- Champignons lignivores ---, Champignon de pourriture cubique du type mэрule pleureuse (Serpula lacrymans)(humidité peu importante)	dégradation du bois, présence de filaments (ou hyphes)	2ème étage - Chambre 1
	dégradation du bois, présence de filaments (ou hyphes)	2ème étage - Salle de bain
	dégradation du bois, présence de fructification, présence de mycélium (dégradation(s) importante(s))	2ème étage - Chambre 2
	dégradation du bois	2ème étage - Chambre 3
	dégradation du bois	2ème étage - Cuisine / Séjour
	dégradation du bois (dégradation(s) importante(s))	2ème étage - Combles non habitables 2

L'identification détaillée de l'immeuble visité figure en partie D de ce rapport de repérage.

Fait à **PLUMELIN**, le **12/07/2021**



Annexe – Croquis de repérage

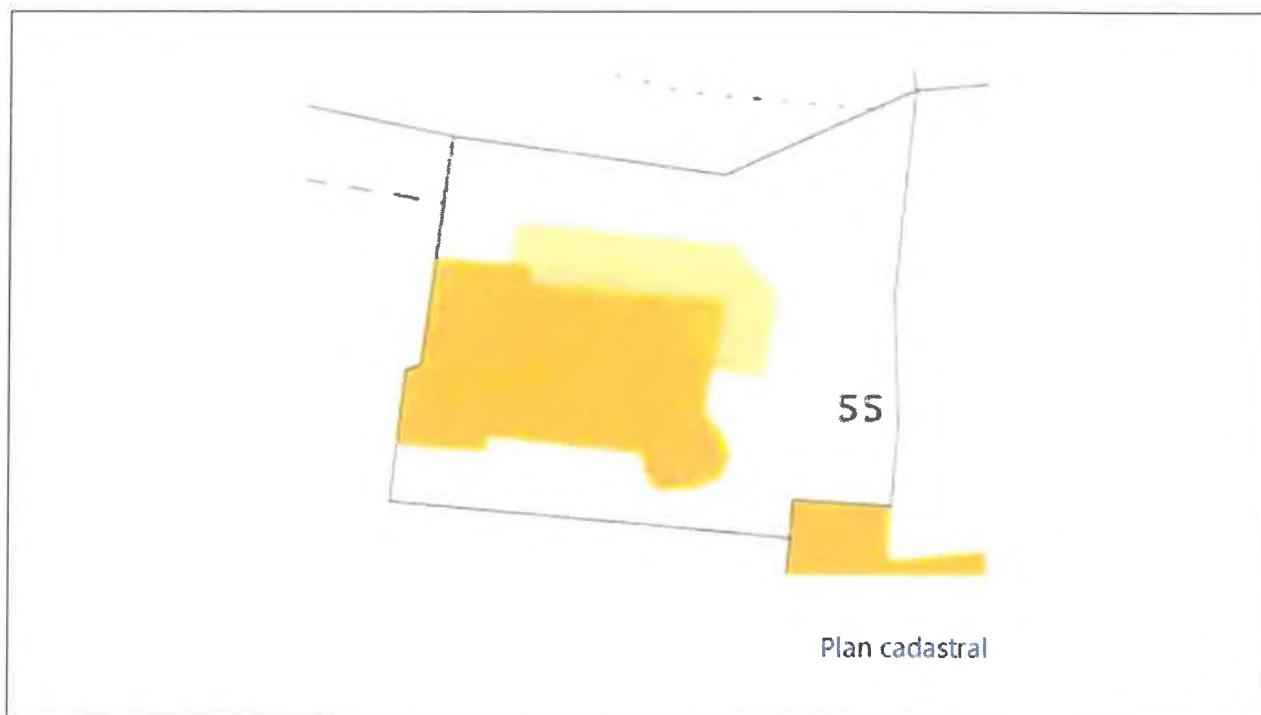


AVOVENTES.fr









Annexe – Photos



AVOVENTES.fr



Photo n° PhTer001
 Localisation : Sous-Sol - Couloir
 Ouvrage : Plafond bois
 Parasite : --- Champignons lignivores ---, Champignon de pourriture cubique du type méréule pleureuse (*Serpula lacrymans*)(humidité peu importante)
 Indices : présence de fructification (dégradation(s) importante(s))



Photo n° PhTer002
 Localisation : Sous-Sol - Cave 1
 Ouvrage : Plafond bois
 Parasite : ---- Insectes à larves xylophages ----, Capricornes des maisons (*Hylotrupes bajulus*), Petites vrillettes (*Anobium punctatum*), --- Champignons lignivores ---, Champignon de pourriture cubique du type méréule pleureuse (*Serpula lacrymans*)(humidité peu importante)
 Indices : dégradation du bois, présence de trous de sortie, présence de vermoulure, présence de mycélium (élément(s) fortement dégradé(s))

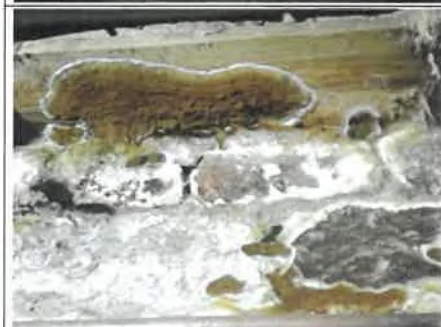


Photo n° PhTer003
 Localisation : Sous-Sol - Cave 2
 Ouvrage : Plafond bois
 Parasite : ---- Insectes à larves xylophages ----, Capricornes des maisons (*Hylotrupes bajulus*), Petites vrillettes (*Anobium punctatum*), --- Champignons lignivores ---, Champignon de pourriture cubique du type méréule pleureuse (*Serpula lacrymans*)(humidité peu importante)
 Indices : dégradation du bois, présence de trous de sortie, présence de vermoulure, dégradation du bois, présence de mycélium (élément(s) faiblement dégradé(s))



Photo n° PhTer004
 Localisation : RdC - Hall
 Ouvrage : Soubassement bois
 Parasite : Champignon de pourriture cubique du type méréule pleureuse (*Serpula lacrymans*)(humidité peu importante)
 Indices : présence de spore, présence de mycélium



Photo n° PhTer005
 Localisation : RdC - Salon
 Ouvrage : Plancher et murs
 Parasite : --- Champignons lignivores ---, Champignon de pourriture cubique du type méréule pleureuse (*Serpula lacrymans*)(humidité peu importante)
 Indices : dégradation du bois, présence de filaments (ou hyphes) (dégradation(s) importante(s))



Photo n° PhTer005
 Localisation : RdC - Salon
 Ouvrage : Plancher et murs
 Parasite : --- Champignons lignivores ---, Champignon de pourriture cubique du type méréule pleureuse (*Serpula lacrymans*)(humidité peu importante)
 Indices : dégradation du bois, présence de filaments (ou hyphes) (dégradation(s) importante(s))



Photo n° PhTer006
 Localisation : Salon musique
 Ouvrage : Plafond
 Parasite : --- Champignons lignivores ---, Champignon de pourriture cubique du type méréule pleureuse (*Serpula lacrymans*)(humidité peu importante)
 Indices : présence de fructification, présence de spore (dégradation(s) importante(s))



Photo n° PhTer006
 Localisation : Salon musique
 Ouvrage : Plafond
 Parasite : --- Champignons lignivores ---, Champignon de pourriture cubique du type méréule pleureuse (*Serpula lacrymans*)(humidité peu importante)
 Indices : présence de fructification, présence de spore (dégradation(s) importante(s))



Photo n° PhTer007
 Localisation : 1er étage - Chambre montevergli
 Ouvrage : Plinthes bois
 Parasite : --- Champignons lignivores ---, Champignon de pourriture cubique du type mэрule pleureuse (*Serpula lacrymans*)(humidité peu importante)
 Indices : dégradation du bois, présence de filaments (ou hyphes)



Photo n° PhTer008
 Localisation : 1er étage - Salle de bain montevergli
 Ouvrage : Plancher
 Parasite : ---- Insectes à larves xylophages ----, --- Champignons lignivores ---, Champignon de pourriture cubique du type mэрule pleureuse (*Serpula lacrymans*)(humidité peu importante)
 Indices : Néant, dégradation du bois, présence de mycélium



Photo n° PhTer009
 Localisation : 1er étage - Chambre montevergli
 Ouvrage : Plancher bois
 Parasite : --- Champignons lignivores ---
 Indices : dégradation du bois, présence de pourriture molle

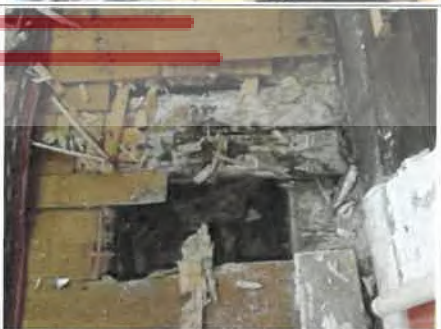


Photo n° PhTer010
 Localisation : 1er étage - Chambre mozart
 Ouvrage : Plancher bois
 Parasite : --- Champignons lignivores ---, Champignon de pourriture cubique du type mэрule pleureuse (*Serpula lacrymans*)(humidité peu importante)
 Indices : dégradation du bois, présence de mycélium



Photo n° PhTer011
 Localisation : 1er étage - Pièce a vivre
 Ouvrage : Blochet
 Parasite : Champignon de pourriture cubique du type mэрule pleureuse (*Serpula lacrymans*)(humidité peu importante)
 Indices : dégradation du bois (dégradation(s) importante(s))



Photo n° PhTer012
Localisation : 2ème étage - Chambre 2
Ouvrage : structure de charpente et plancher
Parasite : ---- Insectes à larves xylophages ----, Capricornes des maisons (*Hyloterpes bajulus*), Petites vrillettes (*Anobium punctatum*), --- Champignons lignivores ---, Champignon de pourriture cubique du type mэрule pleureuse (*Serpula lacrymans*)(humidité peu importante)
Indices : décoloration du bois, présence de trous de sortie, dégradation du bois, présence de fructification, présence de mycélium (dégradation(s) importante(s))



Photo n° PhTer013
Localisation : 2ème étage - Salle de bain
Ouvrage : structure charpente et plafond
Parasite : ---- Insectes à larves xylophages ----, Capricornes des maisons (*Hyloterpes bajulus*), Grosses vrillettes (*Xestobium rufovillosum*), Petites vrillettes (*Anobium punctatum*), --- Champignons lignivores ---, Champignon de pourriture cubique du type mэрule pleureuse (*Serpula lacrymans*)(humidité peu importante)
Indices : dégradation du bois, présence de trous de sortie, dégradation du bois, présence de filaments (ou hyphes)



Photo n° PhTer013
Localisation : 2ème étage - Salle de bain
Ouvrage : structure charpente et plafond
Parasite : ---- Insectes à larves xylophages ----, Capricornes des maisons (*Hyloterpes bajulus*), Grosses vrillettes (*Xestobium rufovillosum*), Petites vrillettes (*Anobium punctatum*), --- Champignons lignivores ---, Champignon de pourriture cubique du type mэрule pleureuse (*Serpula lacrymans*)(humidité peu importante)
Indices : dégradation du bois, présence de trous de sortie, dégradation du bois, présence de filaments (ou hyphes)



Photo n° PhTer014
Localisation : 2ème étage - Chambre 1
Ouvrage : structure de charpente et plinthes
Parasite : ---- Insectes à larves xylophages ----, Capricornes des maisons (*Hyloterpes bajulus*), Petites vrillettes (*Anobium punctatum*), --- Champignons lignivores ---, Champignon de pourriture cubique du type mэрule pleureuse (*Serpula lacrymans*)(humidité peu importante)
Indices : dégradation du bois, présence de trous de sortie, dégradation du bois, présence de filaments (ou hyphes)



Photo n° PhTer015
Localisation : 2ème étage - Chambre 3
Ouvrage : structure de charpente et plancher et plinthes
Parasite : --- Champignons lignivores ---, Champignon de pourriture cubique du type mэрule pleureuse (*Serpula lacrymans*)(humidité peu importante)
Indices : dégradation du bois

Annexe – Ordre de mission / Assurance / Attestation sur l'honneur

ATTESTATION SUR L'HONNEUR réalisée pour le dossier n° **6542021C Château** relatif à l'immeuble bâti visité situé au : Château de Guéanec 56500 PLUMELIN.

Je soussigné, _____ technicien diagnostiqueur pour la société **ADIAG-IMMO** atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L.271-6 du Code de la Construction, à savoir :

- Disposer des compétences requises pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier, ainsi qu'en atteste mes certifications de compétences :

Prestations	Nom du diagnostiqueur	Entreprise de certification	N° Certification	Echéance certif
Amiante		ABCIDIA	14-433	29/11/2023 (Date d'obtention : 30/11/2018)
DPE		ABCIDIA	14-433	21/11/2023 (Date d'obtention : 22/11/2018)
Gaz		ABCIDIA	14-433	05/02/2024 (Date d'obtention : 06/02/2019)
Plomb		ABCIDIA	14-433	05/02/2024 (Date d'obtention : 06/02/2019)
Termites		ABCIDIA	14-433	05/02/2024 (Date d'obtention : 06/02/2019)
Electricité		ABCIDIA	14-433	05/02/2024 (Date d'obtention : 06/02/2019)

- Avoir souscrit à une assurance (Allianz n° 544115261 valable jusqu'au 30/09/2021) permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions.
- N'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir les états, constats et diagnostics composant le dossier.
- Disposer d'une organisation et des moyens (en matériel et en personnel) appropriés pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier.

Fait à **PLUMELIN**, le **12/07/2021**

Signature de l'opérateur de diagnostics :



Article L271-6 du Code de la Construction et de l'habitation

« Les documents prévus aux 1° à 4° et au 6° de l'article L. 271-4 sont établis par une personne présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés. Cette personne est tenue de souscrire une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions. Elle ne doit avoir aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents mentionnés au premier alinéa. Un décret en Conseil d'Etat définit les conditions et modalités d'application du présent article. »

Article L271-3 du Code de la Construction et de l'habitation

« Lorsque le propriétaire charge une personne d'établir un dossier de diagnostic technique, celle-ci lui remet un document par lequel elle atteste sur l'honneur qu'elle est en situation régulière au regard des articles L.271-6 et qu'elle dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier. »

Attestation d'assurance

Responsabilité Civile des Diagnostiqueurs Immobiliers

La Compagnie Allianz I.A.R.D. dont le siège social est sis 1 cours Michélet – CS 30551 – 32076 PARIS 14
DEFENSE CEDEX 08 assure que

**ADIAG IMMO
83 RUE DES ECOLES
RIANTEC
56670 RIANTEC**

est titulaire d'un contrat Allianz Responsabilité Civile Activités de Services souscrit sous le
numéro 54445281 et qui a pris effet le 28.10.2014

Ce contrat a pour objet de
soumettre aux obligations définies par l'arrêté ministériel n° 2005-655 du 8 juin 2005 et son décret d'application
n° 2005-1114 du 5 septembre 2005, codifié aux articles R 771-1 à R 771-4 et L 271-4 à L 271-6, du Code de la
construction et de l'habitation, ainsi que ses textes subordonnés,
l'assurance contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle qu'il peut encourir à
l'égard d'actes du fait des activités, telles que déclarées aux Dispositions Particulières à servir

Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)

Assainissement collectif et non collectif

Diagnostic technique amiante

Etat de l'installation intérieure d'électricité et de gaz

Présence de termites

Etat parasitaire

Diagnostic de performance énergétique

Etat des risques naturels et technologiques

Loi Carrez ; loi Boffin

Calcul des millimètres de copropriété

Thermographie des bâtiments

Etat des lieux locaux

Diagnostic accessibilité handicapés

Certificat aux normes de surface et d'habitation et prêt à taux zéro

Diagnostic amiante après travaux ou démolition

Diagnostic amiante avant travaux ou démolition

La présente attestation est valable du 01/10/2020 au 30/09/2021, sans réserve du paiement des
cotisations.

Le présent document, établi par Allianz I.A.R.D., a pour objet d'attester l'existence d'un contrat, et ne constitue pas une
présomption d'application des garanties et ne peut engager Allianz I.A.R.D. au-delà des conditions et limites du contrat
auprès et en-tête. Les exceptions de garantie opposables aux souscripteurs et assurés la sont également à toute
personne bénéficiaire de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions). Toute adhésion autre que
les copies et signatures du représentant de la Compagnie est réputée non écrite.

Etabli à Lyon le 16/10/2020
Pour la Compagnie,



Attestation Responsabilité Civile

Montreuil - L'Esplanade opposé au Centre des Ressources - Société anonyme au capital de 20 000 000 euros
Régistré sous le numéro 54445281 - CS 30551 - 32076 PARIS 14 DEFENSE CEDEX 08 - 02 10 25 10 73



AVOVENTES.fr

La certification de compétence de personnes physiques
est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes

Amiante - *sans version* - Prise d'effet : 30/11/2018 - Validité : 29/11/2023
Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des techniciens professionnels reconnus de l'opérateur et du diagnostic
amiante dans les immeubles bâtis et les unités d'habitation des organismes de certification.

DPE - *version* - Prise d'effet : 22/11/2018 - Validité : 21/11/2023
Arrêté du 18 octobre 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques titulaires de diplôme de certification
énergétique et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 13 décembre 2011

Gaz - Prise d'effet : 06/02/2019 - Validité : 05/02/2024
Arrêté du 6 avril 2017 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques titulaires d'un diplôme de certification
gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 15 décembre 2011

CREP - Prise d'effet : 06/02/2019 - Validité : 05/02/2024
Arrêté du 21 novembre 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques titulaires d'un diplôme de certification
d'assainissement au forage ou agrément pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de
certification modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011

Termites - **Métropole** - Zone d'intervention : France métropolitaine - Validité : 05/02/2024
Prise d'effet : 06/02/2019
Arrêté du 30 octobre 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques titulaires d'un diplôme de certification
termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 15 décembre 2011

Electricité - Prise d'effet : 06/02/2019 - Validité : 05/02/2024
Arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques titulaires d'un diplôme de certification
d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 15 décembre 2011



Le maintien des dates de validité mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance
Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier PRO 08

Rapport de constat de l'état parasitaire dans les immeubles bâtis et non bâtis et sur les ouvrages

Numéro de dossier : 6542021C Dépendances
Norme méthodologique employée : AFNOR NF P 03-200 – Mai 2016
Date du repérage : 12/07/2021
Heure d'arrivée : 09 h 00
Durée du repérage : 03 h 00

A. - Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département : **Morbihan**

Adresse : **Château de Guéanec**

Commune : **56500 PLUMELIN**

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

**Section cadastrale ZX, Parcelle numéro 21-22-47-48-49-50-51-299-54-56-57-58-59,
Gites et dépendances**

Documents fournis :

..... **Néant**

Désignation du (ou des) bâtiment(s) et périmètre de repérage :

..... **Habitation (maison individuelle)**

..... **Toutes parties accessibles sans démontage ni destruction**

Situation du bien en regard d'un arrêté préfectoral pris en application de l'article L 133-5 du CCH délimitant les zones contaminées ou susceptibles de l'être à court terme par les termites et L 133-8 du CCH délimitant les zones de présence d'un risque de mэрule :

..... **Néant**

B. - Désignation du client

Désignation du client :

Nom et prénom : **ERWAN FLATRESFRATRES c**

Adresse : **Château de Guéanec 56500 PLUMELIN**

Si le client n'est pas le donneur d'ordre :

Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) :

Autre

Nom et prénom : **SELARL ABC HUISSIERS**

Adresse : **2 rue Abbé Laudrin
56106 LORIENT CEDEX**

C. - Désignation de l'opérateur de diagnostic

Identité de l'opérateur de diagnostic :

Nom et prénom :

Raison sociale et nom de l'entreprise : **ADIAG-IMMO**

Adresse : **83 rue des écoles, 56670 RIANTEC**

Numéro SIRET : **80496001100018**

Désignation de la compagnie d'assurance : ... **Allianz**

Numéro de police et date de validité : **544115261 / 30/09/2021**

**Conclusion : Il a été repéré des indices de présence d'agents de
dégradation biologique du bois.**

D. - Identification des parties d'immeubles ou de l'ouvrage visitées et résultat du constat (identification des éléments infestés ou ayant été infestés et de ceux qui ne le sont pas) ainsi que des agents de dégradation biologique :

Liste des pièces visitées

- | | |
|--------------------------------|---------------------------------------|
| Gîte 1 - Entrée, | Gîte 2 - Séjour, |
| Gîte 1 - Wc, | Gîte 2 - Dégagement, |
| Gîte 1 - Chambre, | Gîte 2 - Wc, |
| Gîte 1 - Salle d'eau, | Gîte 2 - Salle d'eau, |
| Gîte 1 - Cuisine / Séjour, | Gîte 2 - Palier, |
| Gîte étage - Grenier, | Gîte 2 - Chambre 1, |
| Dépendance - Lingerie, | Gîte 2 - Chambre 2, |
| Dépendance - Ecurie 1, | Gîte 2 - Chambre 3, |
| Dépendance - Ecurie 2, | Hangar - Pièce ouverte, |
| Dépendance - Ecurie 3, | Hangar - Rangement 1, |
| Dépendance - Ecurie 4, | Hangar - Rangement 2, |
| Dépendance - Grenier lingerie, | Hangar - Étable, |
| Dépendance - Grenier ouvert, | Chenille - Chenille, |
| Gîte 2 - Entrée, | Abris bois - Abris bois, |
| Gîte 2 - Cuisine, | Etable à cochon - Etable à cochon, |
| | Maison du gardien - Maison du gardien |

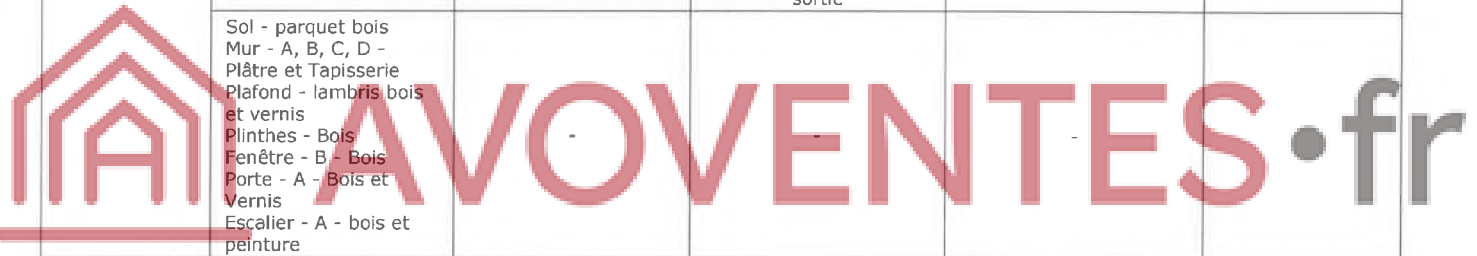
Parties d'immeubles bâties ou non bâties visitées	OUVRAGES parties d'ouvrages et éléments examinés	RESULTAT des constatations termites	RESULTAT constatations des insecte(s) à larves xylophages	RESULTAT constatations des champignons lignivores	Photo
Gîte 1					
Entrée	Sol - dalles de sol plastiques Mur - A, B, C, D, E, F - Plâtre et Peinture Mur avec alège - A, B, C, D, E, F - lambris bois et Peinture Plafond - Polystyrène Plinthes - Bois et Peinture Porte - Bois et Peinture				
Wc	Sol - dalles de sol plastiques Mur - A, B, C, D - lambris bois et Peinture Plafond - Bois et Peinture Plinthes - Bois et Peinture Porte - Bois et Peinture	-	-	-	
Chambre	Plinthes	-	Indice d'infestation de -- -- Insectes à larves xylophages ----, Petites vrillettes (Anobium punctatum): présence de trous de sortie, présence de vermoulure	-	
	Sol - parquet bois Mur - A, B, C, D - Plâtre et toile de verre peinte Plafond - Plâtre et Peinture Plinthes - Bois et Peinture Fenêtre - B - Bois et Peinture Porte 1 - A - Bois et Peinture Porte 2 - A - Bois et Peinture	-	-	-	

Parties d'immeubles bâties ou non bâties visitées	OUVRAGES parties d'ouvrages et éléments examinés	RESULTAT des constatations termites	RESULTAT constatations des insecte(s) à larves xylophages	RESULTAT constatations des champignons lignivores	Photo
Salle d'eau	Sol - Carrelage Mur - A, B, C, D - Plâtre et peinture et faïence Plafond - Plâtre et Peinture Fenêtre - B - Bois et Peinture Porte - A - Bois et Peinture	-	-	-	
Cuisine / Séjour	Plafond et plancher	-	-	Indice d'infestation de -- - Champignons lignivores ---: présence de fructification	
	Sol - parquet bois Mur - A, B, C, D - Ciment et Peinture Plafond - Plâtre et toile de verre peinte Plinthes - Bois et Peinture Fenêtre 1 - D - Bois et Peinture Fenêtre 2 - D - Bois et Peinture Fenêtre 3 - D - Bois et Peinture Porte - A - Bois et Peinture	-	-	-	
Gite étage					
Grenier	Charpente	-	Indice d'infestation de -- -- Insectes à larves xylophages ---, Capricornes des maisons (<i>Hyloterpes bajulus</i>), Petites vrillettes (<i>Anobium punctatum</i>): dégradation du bois, présence de trous de sortie, présence de vermoulure	-	
	Sol - parquet bois Mur - A, B, C, D - pierres Plafond - styrodure Fenêtre 1 - B - Bois et Vernis Fenêtre 2 - B - Bois et Vernis Fenêtre 3 - B - Bois et Vernis Fenêtre 4 - B - Bois et Vernis Porte - A - Bois et Peinture	-	-	-	
Dépendance					
Lingerie	Sol - Béton Mur - A, B, C, D - Ciment et Peinture Mur - E, F - lambris bois et Peinture Plafond - Bois et Peinture Fenêtre 1 - A - Bois et Vernis Fenêtre 2 - C - Bois et Peinture Fenêtre 3 - C - Bois et Peinture Fenêtre 4 - C - Bois et Peinture Porte - A - Bois et Vernis	-	-	-	

Parties d'immeubles bâties ou non bâties visitées	OUVRAGES parties d'ouvrages et éléments examinés	RESULTAT des constatations termites	RESULTAT constatations des insecte(s) à larves xylophages	RESULTAT constatations des champignons lignivores	Photo
Ecurie 1	Sol - Terre battue Mur - A - Bois et Peinture Mur - B - Bois Mur - C, D - pierres Plafond - Bois Porte - A - Bois et Peinture	-	-	-	
Ecurie 2	Sol - Terre battue Mur - A, B, D - Bois Mur - C - pierres Plafond - Bois Porte - A - Bois et Peinture	-	-	-	
Ecurie 3	Sol - Terre battue Mur - C - pierres Mur - A, B, D - Bois Plafond - Bois Porte - A - Bois et Peinture	-	-	-	
Ecurie 4	Sol - Terre battue Mur - A, D - Bois Mur - B, C - pierres Plafond - Bois Fenêtre - C - Bois et Peinture Porte - A - Bois et Peinture	-	-	-	
Grenier lingerie	Sol - bois Mur - A, B, C, D - pierres Plafond - Bois	-	-	-	
Grenier ouvert	Sol - bois Mur - B, C, D - pierres Plafond - Bois	-	-	-	
Entrée	Sol - Carrelage Mur - A, B, C, D - placoplâtre et Peinture Plafond - Plâtre et Peinture Plinthes - Bois et Peinture Porte - A - Bois et Peinture	-	-	-	
Cuisine	Poutres	-	Indice d'infestation de -- -- Insectes à larves xylophages ----, Petites vrillettes (Anobium punctatum); présence de trous de sortie, présence de vermoulure	-	
	Sol - Carrelage Mur - A, B, C, D - Plâtre et Peinture Plafond - Bois Plinthes - Bois et Peinture Fenêtre - D - Bois et Peinture Porte - A - Bois et Peinture Garde-corps - D - Métal et Peinture	-	-	-	

Parties d'immeubles bâties ou non bâties visitées	OUVRAGES parties d'ouvrages et éléments examinés	RESULTAT des constatations termites	RESULTAT constatations des insecte(s) à larves xylophages	RESULTAT constatations des champignons lignivores	Photo
Séjour	Sol - parquet bois Mur - A, B, C, D, E, F - Plâtre et Peinture Plafond - Bois et Peinture Plinthes - Bois et Peinture Fenêtre - E - PVC Porte - A - Bois et Peinture Escalier - E - Bois et Peinture Garde-corps - C - Métal et Peinture	-	-	-	
Dégagement	Sol - Carrelage Mur - A, B, C, D, E, F - Ciment et Peinture Plafond - Plâtre et Peinture Plinthes - Bois et Peinture Porte 1 - B - Bois et Peinture Porte 2 - C - Bois et Peinture	-	-	-	
Wc	Sol - Carrelage Mur - A, B, C, D - Plâtre et peinture et faïence Plafond - Plâtre et Peinture Porte 1 - B - Bois et Peinture Porte 2 - C - Bois et Peinture	-	-	-	
Salle d'eau	Plafond bois	-	-	Indice d'infestation de -- - Champignons lignivores ---: présence de mycélium	
	Sol - Carrelage Mur - A, B, C, D - Plâtre et peinture et faïence Plafond - Plâtre et Peinture Fenêtre - B - Bois et Peinture Porte 1 - B - Bois et Peinture Porte 2 - C - Bois et Peinture	-	-	-	
Palier	Sol - parquet bois Mur - A, B, C, D - Plâtre et Peinture Plafond - lambris bois et vernis Plinthes - Bois Escalier - A - bois et peinture Mur - A, B, C, D - lambris bois et vernis	-	-	-	
Chambre 1	Sol - parquet bois Mur - A, B, C, D - Plâtre et Tapisserie Plafond - lambris bois et vernis Plinthes - Bois Fenêtre - D - Bois Porte 1 - B - Bois et Vernis Porte 2 - C - Bois et Vernis Escalier - A - bois et peinture	-	-	-	

Parties d'immeubles bâties ou non bâties visitées	OUVRAGES parties d'ouvrages et éléments examinés	RESULTAT des constatations termites	RESULTAT constatations des insecte(s) à larves xylophages	RESULTAT constatations des champignons lignivores	Photo
Chambre 2	Sol - parquet bois Mur - A, B, C, D - Plâtre et Tapisserie Plafond - lambris bois et vernis Plinthes - Bois Fenêtre - C - Bois Porte 1 - A - Bois et Vernis Escalier - A - bois et peinture	-	-	-	
Chambre 3	Murs	-	-	Indice d'infestation de -- - Champignons lignivores ---, Champignon de pourriture cubique du type méréule pleureuse (Serpula lacrymans)(humidité peu importante): présence de mycélium	
	Charpente et lambri bois	-	Indice d'infestation de -- -- Insectes à larves xylophages ----, Capricornes des maisons (Hylotrupes bajulus), Petites vrillettes (Anobium punctatum): dégradation du bois, présence de trous de sortie	Indice d'infestation de Champignons de bleuissement: dégradation du bois	
	Sol - parquet bois Mur - A, B, C, D - Plâtre et Tapisserie Plafond - lambris bois et vernis Plinthes - Bois Fenêtre - B - Bois Porte - A - Bois et Vernis Escalier - A - bois et peinture	-	-	-	
Hangar					
Pièce ouverte	Sol - Terre battue Mur - A, B - Bois Mur - C, D - Ciment Plafond - panneaux acier Porte 1 - B - Bois et Peinture Porte 2 - C - Bois et Peinture	-	-	-	
Rangement 1	Sol - Terre battue Mur - A, B, C, D - Ciment et Peinture Plafond - panneaux fibro-ciment Fenêtre 1 - C - Verre Fenêtre 2 - C - Verre Fenêtre 3 - C - Verre Porte 1 - A - Bois et Peinture Porte 2 - C - Bois et Peinture Porte 3 - D - Bois et Peinture	-	-	-	



Parties d'immeubles bâties ou non bâties visitées	OUVRAGES parties d'ouvrages et éléments examinés	RESULTAT des constatations termites	RESULTAT constatations des insecte(s) à larves xylophages	RESULTAT constatations des champignons lignivores	Photo
Rangement 2	Sol - Béton Mur - A, B, C, D - Ciment et Peinture Plafond - panneaux fibro-ciment Fenêtre - B - Bois et Peinture Porte 1 - A - Bois et Peinture Porte 2 - B - Bois et Peinture Porte 3 - C - Bois et Peinture Porte 4 - D - Bois et Peinture Escalier - A - bois et peinture	-	-	-	
Étable	Sol - Béton Mur - A, B, C, D - Ciment et Peinture Plafond - panneaux fibro-ciment Fenêtre 1 - B - Verre Fenêtre 2 - B - Verre Fenêtre 3 - C - Verre Porte 1 - A - Bois et Peinture Porte 2 - D - Bois et Peinture	-	-	-	
Chenille					
	Sol - Terre et béton Mur - A, B, C, D - pierres et grillage et Peinture Plafond - Bois Porte - A - Bois et Peinture	-	-	-	
Abris bois					
	Sol - Terre battue Mur - A, B - Bois Mur - C - pierres Mur - D - Bois Plafond - panneaux acier	-	-	-	
Etable à cochon					
	Sol - Terre battue Mur - A, B, C, D - pierres Plafond - Bois Porte - A - Bois et Peinture	-	-	-	
Maison du gardien					
Charpente		-	Indice d'infestation de -- -- Insectes à larves xylophages ----, Capricornes des maisons (Hylotrupes bajulus), Petites vrillettes (Anobium punctatum): présence de trous de sortie, présence de vermoulure	-	
	Sol - Béton Mur - A, B, C, D - pierres Plafond - Bois Fenêtre 1 - A - Bois et Peinture Fenêtre 2 - B - Bois et Peinture Porte - A - Bois et Peinture	-	-	-	
Gite 2					

Parties d'immeubles bâties ou non bâties visitées	OUVRAGES parties d'ouvrages et éléments examinés	RESULTAT des constatations termites	RESULTAT constatations des insecte(s) à larves xylophages	RESULTAT constatations des champignons lignivores	Photo
Palier; Gite 2 - Chambre 1; Gite 2 - Chambre 2	Lambris bois	-	-	Indice d'infestation de -- - Champignons lignivores ---, --- Champignons lignicoles - --, Champignons de bleuissement: présence de mycélium	

« - » : absence d'indice d'infestation par un agent de dégradation biologique du bois

Nota : Le présent constat n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité au constat de présence ou d'absence d'agents de dégradation biologique du bois.

E. - Identification des parties d'immeubles n'ayant pu être visitées et justification :

La charpente de la lingerie n'est pas accessible

F. - Identification des ouvrages, parties d'ouvrages et éléments qui n'ont pas été examinés et justification :

Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Motif
Néant	-	

Nota : notre cabinet s'engage à retourner sur les lieux afin de compléter le constat aux parties d'immeubles non visités, dès lors que les dispositions permettant un contrôle des zones concernées auront été prises par le propriétaire ou son mandataire.

G. - Constatations diverses :

Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Observations et constatations diverses
Général	-	Les zones situées derrière les doublages des murs et plafonds n'ont pas été visitées par défaut d'accès le charpente du gite 2 est partiellement visible La charpente de la lingerie n'est pas accessible
Gite 1 - Cuisine / Séjour	Plafond et plancher	Présence d'une fuite d'eau
Gite étage - Grenier	Charpente	Présence de fuite(s) d'eau dans la toiture
Dépendance - Lingerie	Sol - Béton Mur - A, B, C, D - Ciment et Peinture Mur - E, F - lambris bois et Peinture Plafond - Bois et Peinture Fenêtre 1 - A - Bois et Vernis Fenêtre 2 - C - Bois et Peinture Fenêtre 3 - C - Bois et Peinture Fenêtre 4 - C - Bois et Peinture Porte - A - Bois et Vernis	Présence d'une fuite d'eau
Gite 2 - Séjour	Sol - parquet bois Mur - A, B, C, D, E, F - Plâtre et Peinture Plafond - Bois et Peinture Plinthes - Bois et Peinture Fenêtre - E - PVC Porte - A - Bois et Peinture Escalier - E - Bois et Peinture Garde-corps - C - Métal et Peinture	Présence de moisissures sur les plafonds

Gîte 2 - Wc	Sol - Carrelage Mur - A, B, C, D - Plâtre et peinture et faïence Plafond - Plâtre et Peinture Porte 1 - B - Bois et Peinture Porte 2 - C - Bois et Peinture	Présence de moisissures sur les plafonds
Gîte 2 - Salle d'eau	Plafond bois	Présence d'une fuite d'eau
	Sol - Carrelage Mur - A, B, C, D - Plâtre et peinture et faïence Plafond - Plâtre et Peinture Fenêtre - B - Bois et Peinture Porte 1 - B - Bois et Peinture Porte 2 - C - Bois et Peinture	Présence de moisissures sur les plafonds

H. - Moyens d'investigation utilisés :

La mission et son rapport sont exécutés conformément à la norme AFNOR NF P 03-200 – Mai 2016.

L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux

Sondage manuel systématique à l'aide d'un poinçon.

Utilisation d'un ciseau à bois en cas de constatation de dégradations.

À l'extérieur une hachette est utilisée pour sonder le bois mort.

Pour chacun des éléments inspectés, le type d'outil utilisé est précisé

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :

Néant

Informations communiquées à l'opérateur par le donneur d'ordre, concernant des traitements antérieurs ou une présence de termites dans le bâtiment :

Néant

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :

Maître TALMONT

Commentaires (Ecart par rapport à la norme, ...) :

Néant

I. - Conclusions :

Conclusion relative à la présence de termites :

Il n'a pas été repéré d'indice d'infestation de termites.

Nota 1 : Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L.133-4 et R. 133-3 du code de la construction et de l'habitation. Pour faciliter cette déclaration, un modèle de déclaration peut vous être fourni sur demande.

Conclusion relative à la présence d'autres agents de dégradation du bois :

Il a été repéré des indices de présence d'autres agents de dégradation biologique du bois.

Nota 2 : Dans le cas de la présence de mэрule, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue à l'article L 133-7 du code de la construction et de l'habitation. Pour faciliter cette déclaration, un modèle de déclaration peut vous être fourni sur demande.

Récapitulatif des agents de dégradation observés :

Termites :

Agents de dégradation	Traces observées	Localisation
Néant	-	-

Parasites :

Agents de dégradation	Traces observées	Localisation
---- Insectes à larves xylophages - ---, Petites vrillettes (Anobium punctatum)	présence de trous de sortie, présence de vermoulure	Gite 1 - Chambre
---- Insectes à larves xylophages - ---, Capricornes des maisons (Hylotrupes bajulus), Petites vrillettes (Anobium punctatum)	dégradation du bois, présence de trous de sortie, présence de vermoulure	Gite étage - Grenier
---- Insectes à larves xylophages - ---, Petites vrillettes (Anobium punctatum)	présence de trous de sortie, présence de vermoulure	Gite 2 - Cuisine
---- Insectes à larves xylophages - ---, Capricornes des maisons (Hylotrupes bajulus), Petites vrillettes (Anobium punctatum)	dégradation du bois, présence de trous de sortie	Gite 2 - Chambre 3
	présence de trous de sortie, présence de vermoulure	Maison du gardien - Maison du gardien

Champignons :

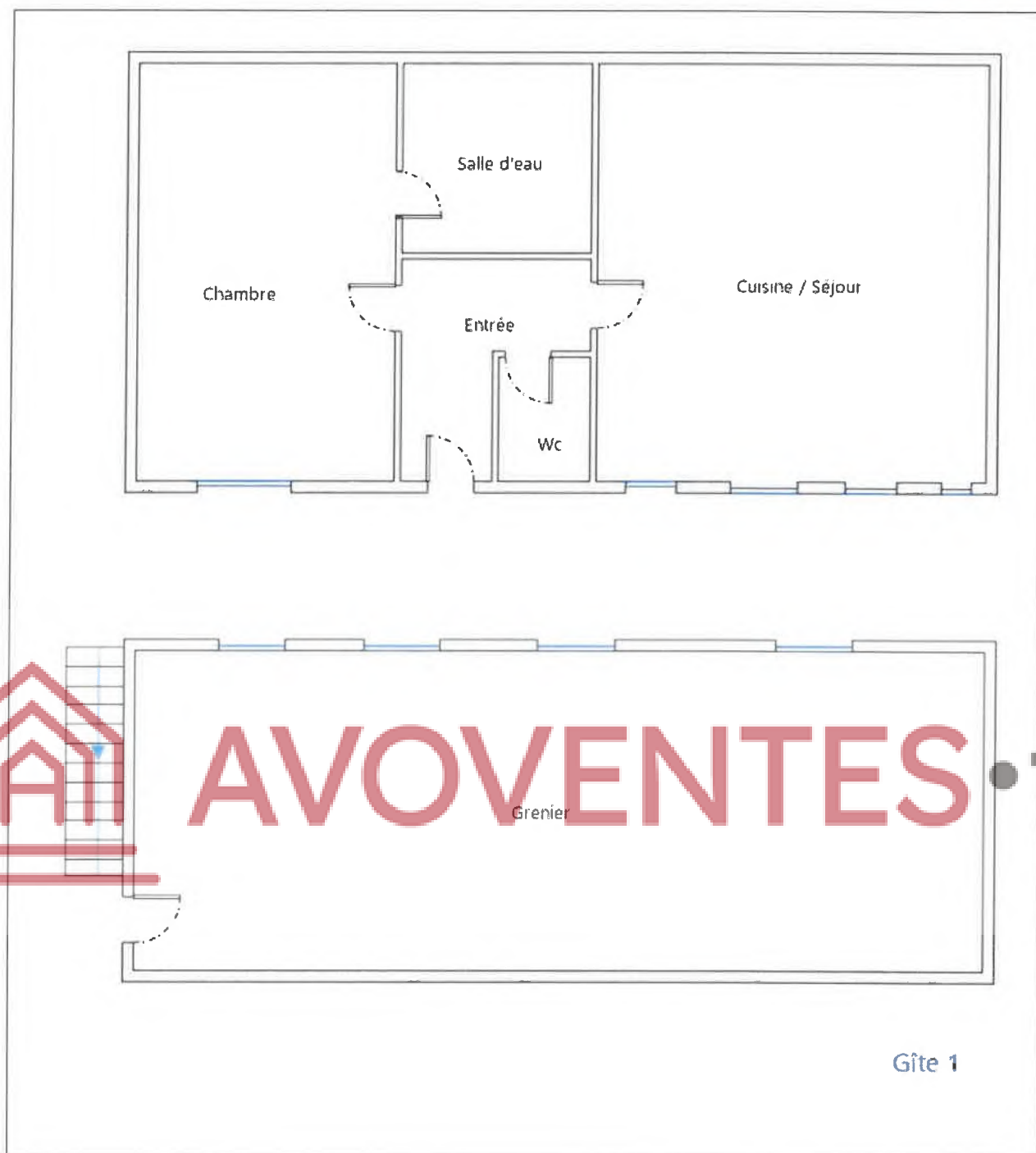
Agents de dégradation	Traces observées	Localisation
--- Champignons lignivores ---	présence de fructification	Gite 1 - Cuisine / Séjour
	présence de mycélium	Gite 2 - Salle d'eau
--- Champignons lignivores ---, Champignon de pourriture cubique du type méréule pleureuse (Serpula lacrymans)(humidité peu importante)	présence de mycélium	Gite 2 - Chambre 3
Champignons de bleuissement	dégradation du bois	Gite 2 - Chambre 3
--- Champignons lignivores ---, --- Champignons lignicoles ---, Champignons de bleuissement	présence de mycélium	Gite 2 - Palier; Gite 2 - Chambre 1; Gite 2 - Chambre 2

L'identification détaillée de l'immeuble visité figure en partie D de ce rapport de repérage.

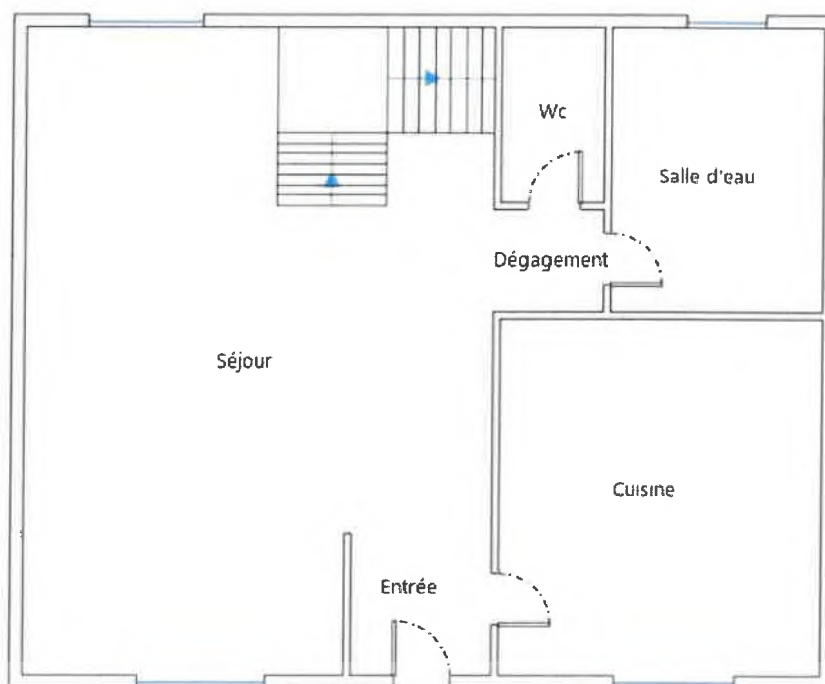
Fait à PLUMELIN. le 12/07/2021



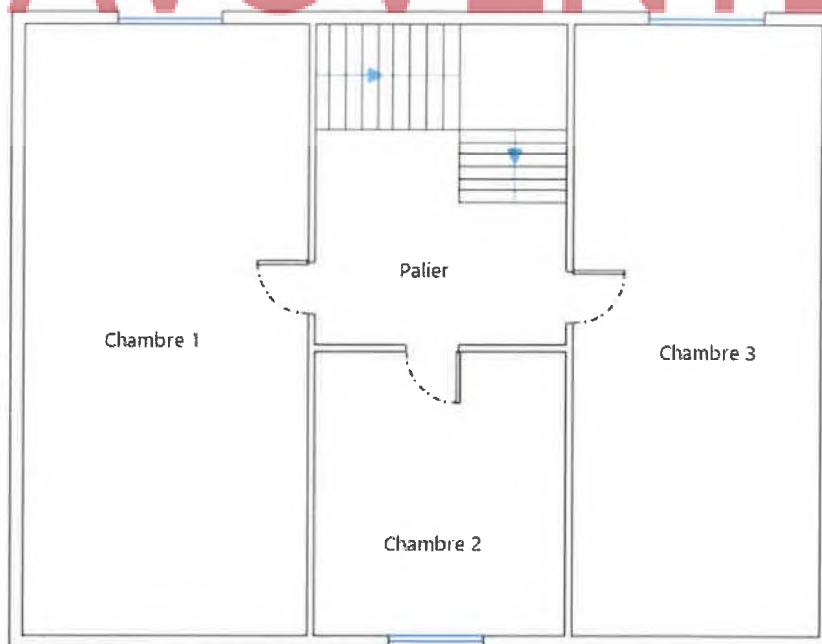
Annexe – Croquis de repérage



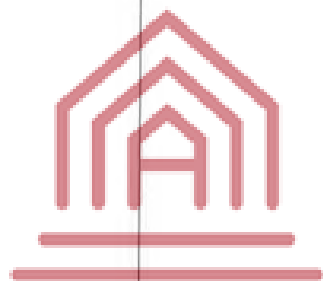




 AVOVENTES.fr



Gite 2



AVOVENTES.fr



Annexe - Photos



Photo n° PhTer001
Localisation : Gîte 2 - Chambre 3
Ouvrage : Murs
Parasite : --- Champignons lignivores ---, Champignon de pourriture cubique du type méréle pleureuse (*Serpula lacrymans*)(humidité peu importante)
Indices : présence de mycélium

Annexe – Ordre de mission / Assurance / Attestation sur l'honneur



AVOVENTES.fr

ATTESTATION SUR L'HONNEUR réalisée pour le dossier n° **6542021C Dépendances** relatif à l'immeuble bâti visité situé au : Château de Guénanec 56500 PLUMELIN.

Je soussigné, _____, technicien diagnostiqueur pour la société **ADIAG-IMMO** atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L.271-6 du Code de la Construction, à savoir :


- Disposer des compétences requises pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier, ainsi qu'en atteste mes certifications de compétences :

Prestations	Nom du diagnostiqueur	Entreprise de certification	N° Certification	Echéance certif
Amiante		ABCIDIA	14-433	20/05/2019 (Date d'obtention : 21/05/2014)
DPE		ABCIDIA	14-433	20/05/2019 (Date d'obtention : 21/05/2014)
Gaz		ABCIDIA	14-433	02/04/2019 (Date d'obtention : 04/04/2014)
Plomb		ABCIDIA	14-433	03/04/2019 (Date d'obtention : 04/04/2014)
Termites		ABCIDIA	14-433	02/04/2019 (Date d'obtention : 03/04/2014)
Electricité		ABCIDIA	14-433	02/04/2019 (Date d'obtention : 03/04/2014)

- Avoir souscrit à une assurance (Allianz n° 544115261 valable jusqu'au 30/09/2021) permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions.
- N'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir les états, constats et diagnostics composant le dossier.
- Disposer d'une organisation et des moyens (en matériel et en personnel) appropriés pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier.

Fait à **PLUMELIN**, le **12/07/2021**

Signature de l'opérateur de diagnostics :



Article L271-6 du Code de la Construction et de l'habitation

« Les documents prévus aux 1° à 4° et au 6° de l'article L. 271-4 sont établis par une personne présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés. Cette personne est tenue de souscrire une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions. Elle ne doit avoir aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents mentionnés au premier alinéa. Un décret en Conseil d'Etat définit les conditions et modalités d'application du présent article. »

Article L271-3 du Code de la Construction et de l'habitation

« Lorsque le propriétaire charge une personne d'établir un dossier de diagnostic technique, celle-ci lui remet un document par lequel elle atteste sur l'honneur qu'elle est en situation régulière au regard des articles L.271-6 et qu'elle dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier. »

Attestation d'assurance

Responsabilité Civile des Diagnostiqueurs Immobiliers

La Compagnie Allianz I.A.R.D., dont le siège social est sis 1 cours Michélet - CS 30051 - 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX adresse que

**ADIAG IMMO
RIANTEC
56870 RIANTEC**

est titulaire d'un contrat Allianz Responsabilité Civile Activités de Services souscrit sous le numéro 54416261 et qui a pris effet le 28.10.2014

Ce contrat a pour objet de

répondre aux obligations édictées par l'ordonnance n° 2005 - 655 du 8 juin 2005 et son décret d'application n° 2006 - 1114 du 5 septembre 2006, couverte aux articles R. 771.1 à R. 771.4 et L. 771.4 à L. 771.6 du Code de la construction et de l'habitation, ainsi que ses textes subéquents, garantissant l'assuré contre les conséquences pecuniaires de la responsabilité civile professionnelle qu'il peut encourir à l'égard d'autrui du fait des activités, telles que déclarées aux Dispositions Particulières, à savoir

Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)

- Assainissement collectif et non collectif
- Dossier technique amiante
- Etat de l'installation intérieure d'électricité et de gaz
- Présence de termites
- Etat parasitaire
- Diagnostic de performance énergétique
- Etat des risques naturels et technologiques
- Loi Carnat, loi Bédouin
- Calcul des métrés des copropriétés
- Thermographie des bâtiments
- Etat des lieux locaux
- Diagnostic accessibilité handicapés
- Certificat aux normes de surface et d'habitation et prêt à taux zéro
- Diagnostic amiante après travaux ou démolition
- Diagnostic amiante avant travaux ou démolition

La présente attestation est valable du 01/10/2020 au 30/09/2021, sous réserve du paiement des cotisations.

Le présent document, établi par Allianz I.A.R.D., a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager Allianz I.A.R.D. au-delà des conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables aux souscripteurs et assurés le sont également à toute personne bénéficiaire de l'indemnité résiliation, quelle que soit la proportionnelle, exclues. Toute suspension, ainsi que les cachets et signatures du représentant de la Compagnie est réputée non écrite.

Etabli à Lyon le 16/10/2020
Pour la Compagnie,



Assurance Responsabilité Civile

Allianz IARD - Compagnie d'Assurance Responsabilité Civile - Société anonyme au capital de 400 000 000 euros
Siège social : 1 cours Michélet - CS 30051 - 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX - 94 110 21 1023 - N° RCS



AVOVENTES.fr



Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes

- Amiante** - *après 2005*
Arrêté du 25 juillet 2014 relatif aux critères de certification des compétences des personnes physiques exerçant le métier de diagnostiqueur dans les domaines liés au bâtiment et à l'habitation, ainsi qu'à la certification des organismes de certification.
- DPE** - *après 2005*
Arrêté du 15 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques exerçant le métier de diagnostiqueur et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 17 septembre 2011.
- Gaz**
Arrêté du 8 avril 2007 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs des personnes physiques exerçant le métier de diagnostiqueur et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 15 décembre 2011.
- CREP**
Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs des personnes physiques exerçant le métier de diagnostiqueur et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011.
- Termites**
Prise d'effet : 06/02/2019
- Métropole Zone d'intervention : France métropolitaine**
Arrêté du 30 octobre 2009 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs des personnes physiques exerçant le métier de diagnostiqueur et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 1 décembre 2011.
- Electricité**
Prise d'effet : 06/02/2019
Arrêté du 30 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques exerçant le métier de diagnostiqueur et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 15 décembre 2011.



Le maintien des dates de validité mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des obligations de surveillance.
Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier PND 00